

Attachés de l'enseignement logés par NAS enfin une revalorisation.

ADMINISTRATIF

CARRIÈRE ET RÉMUNÉRATION

Le SEA-UNSA n'a eu de cesse de dénoncer l'écart du montant IFSE entre un attaché logé par NAS et un non logé. Lors de la dernière revalorisation les agents logés avaient même été sanctionnés en étant les seuls à ne pas avoir bénéficié du moindre euros en plus !



C'est un premier pas mais le SEA-UNSA poursuivra son action en 2022

L'écart s'était donc creusé et le SEA-UNSA avait conformément à ses mandats dénoncé cette situation à tous les niveaux du Ministère. En 2022 nous allons poursuivre notre action, armés de conseils juridiques en vue de diminuer encore l'écart des logés par NAS pour lesquels un avantage en nature est déjà déclaré.